



Ville de Rumilly
Hôtel de Ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 00
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Nature : 6.1. Police Municipale
Arrêté n° 2021-166/T159
Nos réf : CH/AF/HM/cc

➤ Arrêté municipal

MODIFIANT LA CIRCULATION DES
VEHICULES RUE DE LA SAUGE DU 21 AU
24 JUIN 2021 A L'OCCASION DE
TRAVAUX SUR LE RESEAU ROUTIER

Le Maire de RUMILLY, Haute-Savoie,

VU les dispositions du Code Pénal,

VU l'article R.411.8 du Code de la Route,

VU les articles L.2213.1 et L.2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement général de la circulation urbaine et les divers arrêtés s'y rapportant,

CONSIDERANT la demande de l'entreprise CECCON BTP,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de modifier la circulation des véhicules pour permettre la réalisation des travaux,

ARRETE

Article 1^{er} : Sont autorisés sur le domaine public les travaux de reprise de chambre Télécom réalisés par l'entreprise **CECCON TP, rue de la Sauge, face au numéro 2, du lundi 21 juin 2021 au jeudi 24 juin 2021, de 9h à 16h.**

Article 2 : Compte tenu de la conception des lieux et de l'implantation du chantier, la circulation des véhicules s'effectuera en alternat, régulé par des feux tricolores, au lieu et pendant la période citée à l'article 1^{er}.

Alinéa 2 : Les véhicules circuleront au pas du piéton aux abords et le long du chantier pendant toute la durée des travaux.

Article 3 : Le présent arrêté devra être affiché par la société CECCON BTP sur le lieu du chantier.

Alinéa 2 : La signalisation réglementaire nécessaire sera mise en place et maintenue en l'état par l'entreprise citée ci-dessus.

Article 4 : Messieurs le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de RUMILLY, le Chef de Poste de la Police Municipale et la Direction des Services Techniques de la ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté.



Article 5 : AMPLIATION sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie,
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de RUMILLY,
- Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale de RUMILLY,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Canton de RUMILLY,
- Direction des Services Techniques,
- CECCON BTP avenue des Iles Prolongées CS 30012 74961 CRAN GEVRIER,
- La presse.

Le Maire,

Christian HEISON

